

Aux présidentes et présidents des sociétés
membres et des unités d'organisation de la
SCNAT

Berne, le 14.06.2011

Demande de subvention 2012 | Délai : 26 août 2011

Mesdames, Messieurs,

Au nom des présidents des plates-formes, vous recevez ci-joints les formulaires de demande de subvention 2012. Les demandes sont à remettre dans le courant de l'été, jusqu'au **vendredi 26 août 2011**. Nous vous prions de vous tenir strictement à ce délai, car le temps à disposition pour traiter ces demandes est très court.

Vous trouverez des instructions pour remplir les formulaires en annexe. Le secrétaire exécutif de votre plate-forme est à votre disposition en cas de question.

Nous vous sommes reconnaissants de tenir les délais impartis.

En vous remerciant d'avance de votre collaboration, veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.



Dr Jürg Pfister
Secrétaire général

Information pour remplir les formulaires des demandes de subvention

Pour des raisons d'efficacité, l'envoi des demandes se fera de façon centralisée par le Secrétariat général. Le traitement sera effectué ensuite par les secrétariats des plates-formes à l'attention de leurs présidences. **Les formulaires devront à nouveau être transmis sous forme électronique sans signature au secrétariat du secrétariat général.** Les annexes qui ne peuvent pas être jointes sous forme électroniques devront être envoyées par courrier postal à la même adresse.

Demande de subvention sous forme électronique

Le traitement électronique des demandes de subvention devrait vous (et nous) simplifier le travail. Pour permettre un traitement approprié des demandes, nous vous prions de remplir et de nous remettre les fichiers suivants :

- <Liste-des-projets2012.xls>: Cette liste doit impérativement être remise. Veuillez indiquer dans l'en-tête du formulaire les données concernant votre organisation et son compte postal ou bancaire, le lieu et la date. Reportez dans la feuille « Liste » tous les objets et activités pour lesquels vous sollicitez un soutien. Nous avons besoin des données suivantes de votre part :
 - Colonne « Titre du projet » : Une brève dénomination du projet/de l'activité pour lequel/laquelle vous demandez un soutien. Cette dénomination devra rester la même sur tous les documents remis (formulaires, annexes).
 - Colonne « Objets pouvant bénéficier de soutien » : En cliquant sur un champ vide, vous obtiendrez un répertoire des objets/activités que nous soutenons. Ces objets/activités correspondent aux lignes de la matrice de budget (cf. feuille « Matrice » dans ce fichier). Vous trouverez une description plus détaillée des catégories dans le fichier <Definitions_dem_subs.doc> ci-joint.
 - Colonne « Domaine de prestation » : En cliquant sur un champ vide, vous obtiendrez un répertoire des domaines de prestation de l'Académie, dans lesquels vous devez classer vos projets. Vous trouverez une description plus détaillée des colonnes dans le fichier <Definitions_dem_subs.doc> ci-joint. Soyez attentif au fait qu'un classement univoque est exigé, une répartition sur plusieurs domaines n'est plus possible.
 - Colonne « Subvention demandée » : Inscrivez ici le montant demandé pour le projet en question, *arrondi aux CHF 100.- supérieurs.*
 - Les indications restantes et nécessaires, matrice de budget incluse, seront automatiquement complétée dans le fichier sur la base des données déjà entrées.
 - Nous sommes évidemment conscients du fait qu'un objet/produit peut contribuer à deux ou plusieurs domaines de prestation ; un site Internet, par exemple, peut servir à la mise en réseau interne entre scientifiques aussi bien qu'au contact avec un plus large public. Veuillez classer la subvention demandée là où il vous semble que porte l'accent.
- <Formulaire_A_reunions_2012_f.doc>: Inscrivez vos données dans les champs gris prévus à cet effet. Veuillez utiliser une nouvelle feuille pour chaque congrès/cours. Reportez le titre du projet et la somme demandée dans le fichier <Liste-des-projets2012.xls>.
- <Formulaire_B_publications_2012_f.doc>: Inscrivez vos données dans les champs gris prévus à cet effet. Veuillez utiliser une nouvelle feuille pour chaque publication. Reportez le titre du projet

et la somme demandée dans le fichier <Liste-des-projets2012.xls>.

- <Formulaire_C_autres_2012_f.doc>: Veuillez utiliser ce formulaire pour toutes les demandes de soutien relatives à l'encouragement d'autres objets. Inscrivez vos données dans les champs gris prévus à cet effet. Veuillez utiliser une nouvelle feuille pour chaque objet pour lequel un soutien est demandé. Reportez le titre du projet et la somme demandée dans le fichier <Liste-des-projets2012.xls>.

Pour que les demandes puissent être traitées, il est indispensable qu'elles soient remplies complètement et accompagnées des annexes requises.

Nous ne traiterons pas les demandes de soutien pour lesquelles le formulaire ne sera pas dûment rempli et qui ne seront pas inscrites dans la liste de projets.

Documents supplémentaires : Comme jusqu'ici, les subventions demandées devront être expliquées et justifiées dans des annexes séparées si l'évaluation de la demande nécessite des données qui ne sont pas saisies dans le formulaire respectif. Vous pouvez faire parvenir ces annexes sous forme électronique (p.ex. scannées) ou par courrier postal. Nous n'avons à ce sujet que deux exigences quant à la forme :

- dans le cas de grands projets, le budget global, dans lequel apparaît la part de la SCNAT au financement souhaité, doit être joint à la demande.
- s'ils ne sont pas déjà mentionnés dans les formulaires, le but et le public cible du projet doivent être indiqués.

Veuillez noter sur chaque annexe le titre du projet auquel elle se rapporte selon le fichier <Liste-des-projets2012.xls>. Ces précisions font intégralement partie de la demande de subvention et sont indispensables à l'évaluation et pondération de votre demande par les présidences des plates-formes ainsi qu'au contrôle comptable.

Principe de subvention

Les « **Définitions** » ci-jointes (Definitions_dem_subs.doc) constituent la base de l'attribution des subventions ; elles ont été approuvées par le Comité central lors de sa séance de réflexion des 10 et 11 mai 2007. Où les plates-formes fixent à cet égard leurs priorités, quels objectifs elles aimeraient atteindre et l'ampleur des moyens dont elles ont besoin à cet effet est défini dans les conventions de prestations avec les plates-formes. Mais à l'intérieur de ces conventions, le Comité central aimerait donner le moins possible de consignes centralisées au sujet des objectifs et de l'ampleur des subventions des objets et activités pour lesquels les membres des plates-formes demandent un soutien, mais permettre aux plates-formes d'apprécier à leur juste valeur et selon les besoins les particularités et cultures spécifiques aux disciplines. **C'est pourquoi il n'existe pour l'attribution de subventions que des directives générales contenant les principes essentiels, et non pas un règlement.** Comme par le passé, la SCNAT continuera, dans l'évaluation des demandes de moyens financiers, de s'appuyer sur les critères de qualité scientifique, d'urgence et d'efficacité en matière d'utilisation des moyens financiers, comme l'exige la loi sur la recherche.

Nous aimerions encore mentionner quelques points de détail :

- On ne connaît que de crédits d'engagement.
- Veuillez prêter attention à l'**aide-mémoire** ci-joint **relatif au soutien de périodiques** (annexe 1 des directives). Il vous orientera vers les principes et buts les plus importants du soutien aux périodiques. L'attribution de subventions est basée sur la concordance entre le soutien demandé et l'un des buts a) à e). Veuillez procéder vous-mêmes à cette évaluation et inscrivez-la dans le formulaire B ! Si vous disposez de lignes directrices et d'un concept de financement pour votre revue, joignez-les à votre demande, ceci donnera une base plus solide au processus

d'évaluation.

- Pour **les congrès et les cours**, veuillez utiliser le formulaire A. Il faut absolument joindre un budget à ce formulaire et, s'il existe, un programme de la manifestation projetée.
- Nous aimerions attirer votre attention sur le fait que l'Académie ne peut pas soutenir les tâches de fonctionnement de base de sociétés spécialisées et de SCR, comme par exemple des activités administratives et l'établissement de réseaux.

A noter :

- Les présidentes et présidents, qui représentent aussi bien leur organisation membre/comité que son comité national, ne reçoivent cette correspondance qu'**une seule fois**.
 - Veuillez nous retourner la demande de subvention même si vous ne demandez pas d'argent. Nous pourrions vous (et nous) éviter ainsi des rappels inutiles.
 - **Nous vous prions de renvoyer votre demande par email à l'adresse info@scnat.ch**
en indiquant comme objet « Demande de subvention 2012 ».
 - Pour les envois par poste, utilisez l'adresse : SCNAT, Demande de subvention 2012, Schwarztorstrasse 9, 3007 Berne.
 - Le formulaire de demande et les documents relatifs sont à également à votre disposition sur notre site Internet à l'adresse : <http://www.scnat.ch/f/Services/Formulare/>
- **Délai de soumission : Vendredi 26 août 2011**

Annexes :

- Formulaire Liste de projets 2012
- Formulaire A) Réunions/cours 2012
- Formulaire B) Publications 2012
- Formulaire C) Autres objets pouvant bénéficier de soutien 2012
- Définitions des champs d'action et des objets en droit de bénéficier d'un soutien
- Directives pour l'attribution de subventions, y compris l'aide-mémoire relatif au soutien de périodiques

mai 2011